



Les Associations d'Aide aux Victimes sont composées de **professionnels formés**, notamment : accueillants, psychologues juristes et travailleurs sociaux. Ils sont spécialistes de la prise en charge globale des victimes, et ont une connaissance plurielle de toutes les conséquences des faits qu'elles ont subis. Elles les accompagnent en complémentarité avec les acteurs locaux.

Toutes les Associations France Victimes sont conventionnées par le ministère de la Justice.

La **Fédération France Victimes** regroupe **130 Associations** d'Aide aux Victimes sur tout le territoire français (métropole et Outre-Mer). Le réseau d'Aide aux Victimes compte **1 1 610 professionnels** et **3 350 000 personnes/an** sont accueillies dans plus de **850 lieux d'accueil**.

Retrouvez les services disponibles près de chez vous !



#VictimesPlusJamaisSeules
www.france-victimes.fr

Pour nous contacter :

09 70 19 52 52

contact@france-victimes-nfc.fr
www.france-victimes-nfc.fr



15 rue de la Petite Hollande
25200 MONTBELIARD



1 rue Paul Petitclerc
70000 VESOUL



France Services Valdoie
9 bis rue du 1^{er} Mai
90300 Valdoie

NUMEROS UTILES

3919 Violences femmes info
Urgence hébergement : 115



VICTIMES, PLUS JAMAIS SEULES



LES ASSOCIATIONS D'AIDE AUX VICTIMES

Un service gratuit et confidentiel

Un accompagnement de toutes les victimes au quotidien

Des professionnels formés



www.france-victimes.fr

4 missions au service des victimes

- ✓ Accueil et écoute
- ✓ Information sur les droits
- ✓ Soutien psychologique
- ✓ Évaluation et accompagnement social

Les Associations d'Aide aux Victimes accompagnent toutes les victimes au quotidien, pour :

Vous écouter

Nos intervenants professionnels sont à votre écoute autant que nécessaire. Ils évaluent avec vous votre situation et ses répercussions sociales, administratives, psychologiques, judiciaires...

Vous informer

Nos juristes vous informent sur vos droits (dépôt de plainte, indemnisation...), comment les faire valoir, ainsi que sur les procédures auxquelles vous pourrez être confronté (expertise médicale, recouvrement de dommages et intérêts...).

L'objectif est que vous puissiez comprendre les différentes procédures afin de vous décider en toute connaissance de cause.

Vous accompagner

Nos psychologues vous permettent de mettre des mots sur vos émotions, de libérer votre parole, dans le cadre d'entretiens individuels, collectifs ou groupes de paroles. Ils vous informent sur les différentes prises en charge adaptées à votre situation.

Vous soutenir

Tous nos professionnels sont à vos côtés tout au long de votre parcours afin de faciliter votre réparation

Celle-ci peut passer par une démarche pénale, indemnitaire, psychologique, sociale ou restaurative.

Vous orienter

Nous vous orientons vers des professionnels spécialisés (associations, avocats, services sociaux, médecins, thérapeutes...) qui complètent votre prise en charge globale.

Une porte d'entrée nationale

France Victimes anime le numéro d'aide aux victimes pour une écoute et un accès privilégié aux associations locales.

116
006

Numéro
d'aide
aux victimes

Service et appel
gratuits 7/7j

Hors France métropolitaine,
composez le +33 (0)1 80 52 33 76
(numéro non surtaxé)

 **MINISTÈRE DE LA JUSTICE**

Depuis l'étranger : +33 1 80 52 33 76

victimes@116006.fr

Vous avez été **victime** ou **témoin** de violence, d'un vol ou de toute autre infraction ?

Vous êtes un **proche** de la victime ?

Vous ressentez les contrecoups de cet événement ?

Le Réseau France Victimes vient en aide à toutes les victimes

Les associations France Victimes s'adressent aux personnes qui s'estiment victimes d'une atteinte à la personne, d'une atteinte aux biens, d'un accident de la circulation, d'un acte terroriste, d'une catastrophe naturelle, d'un événement sériel (médicaments, sanitaires...).

Tous ces faits peuvent se produire dans un lieu quotidien ou inconnu, chez vous ou dans la rue, au travail, à l'école ou dans les transports, sur Internet... Et n'importe où ailleurs !

- Ne restez pas seul(e) ! -



Ville de
VESOUL

